



universcience



Communiqué de presse  
Paris, le 15 avril 2026

## Convention de partenariat entre le ministère de l'Éducation nationale et Universcience : réaffirmer la place de la culture scientifique, technique et industrielle à l'École

Le 14 avril 2026, Édouard Geffray, ministre de l'Éducation nationale, et Sylvie Retailleau, présidente d'Universcience, ont signé une convention de partenariat pour renforcer la sensibilisation et l'éducation à la culture scientifique, technique et industrielle (CSTI) du public scolaire, de la maternelle au lycée.

La convention s'articule autour de quatre axes :

- **favoriser la diffusion de la connaissance et de la culture scientifique** auprès des élèves et des professeurs ;
- **promouvoir les sciences pour toutes et tous** dans une perspective d'égalité, d'inclusion et de développement de carrières scientifiques, en veillant particulièrement à lever les freins à l'engagement des filles dans les filières scientifiques ;
- **faire découvrir des métiers et des parcours de formation** et favoriser les vocations scientifiques, tout en luttant contre les stéréotypes de genre ;
- **contribuer à l'éducation aux enjeux du développement durable** en mobilisant les sciences pour aborder les grands défis contemporains (climat, biodiversité, santé, etc.).

Ce partenariat s'inscrit dans la politique du ministère visant à renforcer les fondamentaux en mathématiques et en sciences, à mieux accompagner l'orientation des élèves vers les métiers scientifiques et techniques, et à développer les compétences professionnelles des professeurs. Il prolonge également l'engagement d'Universcience en faveur de la diffusion de la CSTI auprès des plus jeunes, en accueillant chaque année plus de 20 % d'élèves – dont près d'un tiers issus de REP/REP+.

Dans le cadre de cette convention, Universcience renforcera la cohérence entre sa programmation et les programmes scolaires, les dispositifs de rencontre entre élèves et scientifiques, la formation des professeurs, et les ressources pédagogiques, notamment via la plateforme Ada. Le ministère, pour sa part, assurera la diffusion des activités d'Universcience auprès des académies, mobilisera les réseaux académiques et accompagnera les projets structurants développés dans le cadre du partenariat.

Pour **Édouard Geffray, ministre de l'Éducation nationale**, « ce partenariat s'inscrit pleinement dans notre ambition de renforcer la culture scientifique, technique et industrielle à l'École. Il contribuera à donner aux élèves les clés de compréhension du monde contemporain, à éveiller leur curiosité et leur goût pour les sciences, et à susciter des vocations. C'est en cultivant cet intérêt que nous ferons émerger les futurs scientifiques, ingénieurs et techniciens dont notre pays a besoin. »

Pour **Sylvie Retailleau, présidente d'Universcience**, « la Cité des sciences et de l'industrie et le Palais de la découverte sont de formidables portes d'entrées vers les sciences et techniques. Je suis certaine que ce partenariat permettra de mettre en lumière cet outil au service des enseignants, pour découvrir et apprivoiser les sciences autrement. Il contribuera à éveiller chez les élèves le goût de l'émerveillement face au monde qui les entoure, à nourrir leur curiosité, à développer leur esprit critique et leur créativité. En leur donnant les clés pour comprendre, questionner et imaginer, il participera à former des citoyens éclairés et des scientifiques capables de relever les défis de demain. »



### Contacts presse

#### **Universcience**

Hermine Péneau

06 34 31 72 15

[hermine.peneau@universcience.fr](mailto:hermine.peneau@universcience.fr)

#### **Ministère de l'Éducation nationale**

01 55 55 30 10

[spresse@education.gouv.fr](mailto:spresse@education.gouv.fr)